



## DECISION MUNICIPALE N° 39 /DM/C/NLA/SG/2020

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 005 BIS/AONO/C/NLA/CIPM/2020 DU 26 JUIN 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE LAMSON, DANS LA COMMUNE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST.

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOYLA (Maitre d'Ouvrage)

- Vu la Constitution ;  
 Vu la loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;  
 Vu le Décret 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale de NGOYLA ;  
 Vu le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2018 ;  
 Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Codes des Marchés Publics ;  
 Vu l'Arrêté N° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;  
 Vu l'Arrêté N° 000047/A/MINDDEVEL/ du 03 Mars 2020, constatant l'élection de Monsieur **NKPWALLA Wilfried**, Maire de la Commune de Ngoyla et ses Adjoints à l'issue du Scrutin municipal du 09 février 2020 ;  
 Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 005 BIS/AONO/C/NLA/CIPM/2020 du 26 Juin 2020 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Lamson, dans la Commune de Ngoyla, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est ;  
 Vu le procès-verbal de la session du 30 Septembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngoyla, relatif à l'examen du rapport d'analyse des offres ;

### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup> :** Est déclaré Adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert N°005BIS/AONO/C/NLA/CIPM/2020 du 26 Juin 2020 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Lamson, dans la Commune de Ngoyla, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, **le soumissionnaire ci-après désigné :**

| N° du lot  | Adjudicataire                           | Montants TTC (En FCFA) | Délais d'exécution | Localités | Observations           |
|------------|---|------------------------|--------------------|-----------|------------------------|
| Lot unique | <b>ETS CATCHEM</b><br>Tél : 695 419 387 | 17 497 910             | Quatre (04) mois   | Lamson    | Unique soumissionnaire |

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

#### Copie :

- DDMINMAP/HN ;
- ARMP/EST ;
- PDT/CIPM-NLA ;
- Chrono/Archives.

Fait à Ngoyla, le 07 OCT 2020

